

FEMININES : INTERCLUBS DU MORBIHAN

REGLEMENT 2023

Ces compétitions s'adressent à toutes les joueuses licenciées dans un des clubs du Morbihan.

FORMULE : Stableford

BOULES DE DEPART : Bleues pour les 1ères séries

Rouges pour les 4 autres séries

SERIES :	1 ^{ère} série	0 à 18,4
	2 ^{ème} série	18,5 à 26,4
	3 ^{ème} série	26,5 à 35,4
	4 ^{ème} série	35,5 à 45,4
	5 ^{ème} série	45,5 à 53,4 sur 9 trous

CLASSEMENT

○..... Individuel : - 4 premiers bruts et 4 premiers nets pour les séries 1, 2, 3.

- 4 premiers nets pour la 4^{ème} série.

- 3 premiers nets pour la 5^{ème} série

Pour le scramble : 4 bruts et 4 nets avec la même répartition des points : 7/4/3/2

○..... Club selon les points suivants :

- 1^{ère} brut et 1^{er} net 7 points pour le club
- 2^{ème} brut et 2^{ème} net 4 points pour le club
- 3^{ème} brut et 3^{ème} net 3 points pour le club
- 4^{ème} brut et 4^{ème} net 2 points pour le club
- 1^{er} net 5^{ème} série 4 points pour le club
- 2^{ème} net 5^{ème} série 3 points pour le club
- 3^{ème} net 5^{ème} série 2 points pour le club

Le club qui en fin de saison totalisera le plus de points, gardera la coupe pour un an. A charge pour lui de la graver et d'organiser la finale l'année suivante

INSCRIPTIONS

Elles se font sur l'ISP du club qui reçoit, ouvertes 15 jours avant et closes le dimanche soir précédant la compétition

Les joueuses doivent être à jour de leur licence, cotisation AS et de leur certificat médical .

Limitation des joueuses à 130 maximum, 20 joueuses par club.

DROIT DE JEU : 6 euros

Green fee : négocié à 35 euros

- 30/03 Vannes
- 20/04 Val Quéven
- 25/05 Baden
- 01/06 Ploemeur
- 22/06 Rhuys-Kerver
- 21/09 Saint-Laurent (Finale)